

France Relance

Impulsé par le Gouvernement, le plan France Relance dessine en pleine crise mondiale une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique de notre pays. Et il affiche un objectif clair : bâtir la France de 2030 et susciter de nouvelles opportunités pour chaque Français(e), jeunesse en tête. Des moyens colossaux ont été engagés dans cet idéal : 100 milliards d'euros, soit 1/3 du budget annuel de l'État, ce qui permettra à la France, comme à l'Europe, de confirmer son attractivité internationale.

Mais, la relance se joue aussi à plus petite échelle, projet par projet, pour entraîner chacun vers la voie du succès.

Exemples ici, chez vous.

Au cœur des préoccupations des citoyens : le bien vivre, qui passe par plus de lien social, mais aussi un retour vers la nature.



Voici, dans l'Hérault, une initiative qui fait chaud au cœur et qui répond à un besoin immédiat. Raison pour laquelle l'État vient d'accorder une aide exceptionnelle de près de 300 000€ pour en permettre le bon déroulement. Porteur du projet : PAERS (association d'entraide et de reclassement social). Projet : la mise en place, pour les plus démunis, d'une plateforme logistique mutualisée permettant en fine un accès aux biens de première nécessité sur le département de l'Hérault. « Nous prenons en charge des populations précaires dont la situation réclame d'avoir accès à ces produits (produits d'hygiène, mobiliers, linges de maison...). Nous collaborons avec des donateurs privés et des associations mais nous sommes régulièrement confrontés à des difficultés de stockage et de logistique, faute de lieu, de matériels, et d'une organisation adaptée. De nombreux dons pourtant utiles sont ainsi refusés », explique Véronique Tirode, la Directrice de l'AERS. Elle est aujourd'hui soulagée par ce financement providentiel qui va même permettre de former un coordinateur engagé dans un parcours de réinsertion. « Grace au plan de relance ce projet pourra aider de nombreux individus démunis. Nous espérons que notre projet retiendra l'attention d'autres partenaires financiers pour assurer sa pérennité et la possibilité d'un essaimage sur d'autres territoires », conclut-elle.



Du côté de Ganges cette fois, le collectif Ganges Solidarité a pu bénéficier d'une subvention de 12 500€ pour conduire le projet des Jardins citoyens partagés du Rieutord. Le concept réside dans le nom : au sein et au service de cette parcelle végétale, rétablir le contact et valoriser les démarches agro-écologiques, comme c'est d'ailleurs aussi le cas à Murviel-les-Montpellier où, suite à la récupération d'une parcelle de 4600m², la commune a choisi de constituer 4 lots répartis ainsi : un verger, un espace d'accueil et de promenade, un espace naturel de biodiversité et un lot consacré à des jardins individuels et collectifs. « La démarche consiste à rassembler autour des valeurs écologiques et à offrir aux habitants un poumon vert en cœur de ville qui répond par ailleurs à leurs attentes », résume la mairie, qui a missionné 3 stagiaires de SUP AGRO pour définir les caractéristiques du terrain et collecter des données utiles pour les choix futurs à opérer sur cette ancienne friche désormais en pleine métamorphose. 13 300 euros de subventions serviront à financer une partie du chantier de mise en accessibilité et l'irrigation de ces espaces « zéro phytos » conduits, eux aussi, avec une volonté agro-écologique forte.